

**MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE  
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le mercredi le 31 janvier 2024 à 19 h dans la salle du conseil située au 9 avenue du Phare, La Martre

Sont présents : Philippe Achaintre; conseiller; Marc-André Dinel, conseiller; Marie-Laure Rioux, conseillère; Valérie Bertrand, conseillère; formant quorum sous la présidence du maire Yves Sohier.

Est également présent Louis Huppé, directeur-général et greffier-trésorier par intérim.

**Constatation est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Yves Sohier constate le quorum à 19 h, déclare la séance ouverte et fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Résolution pour l'adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2024
4. Résolution pour l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024
5. Rapport sur les prévisions budgétaires 2024
6. Résolution pour l'adoption du programme des dépenses en immobilisations – années 2024, 2025 et 2026
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

**2024-01-18**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Marie-Laure Rioux d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2024-01-19**

**3. DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2024**

Le maire Yves Sohier dépose les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissement de l'année 2024.

**2024-01-20**

**4. RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2024**

Il est proposé par Marc-André Dinel

- . d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2024 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 563 378 \$ et des revenus égaux à cette somme;
- . d'adopter les activités d'investissement de l'année 2024 au montant de 11,500,000 \$.

**2024-01-21**

**5. RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

Il est proposé par Philippe Achaintre de distribuer gratuitement à chaque adresse civique ainsi que sur le site internet de la Municipalité le résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2024 ainsi que le rapport explicatif.

2024-01-22

**6. RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS – ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 est déposé.

Il est proposé par Philippe Achaintre d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 et de le distribuer gratuitement à chaque adresse civique ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2024-01-23

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marc-André Diné que la présente séance soit levée à 19 h 11.

Yves Sohier  
Maire

Louis Huppé  
Directeur général et greffier-trésorier  
par intérim

---

*Je, Yves Sohier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Yves Sohier  
Maire